

A toutes les sociétés de logiciels partenaires contractuels de careINDEX, drogINDEX, firmINDEX, hospINDEX, insureINDEX, logINDEX, medINDEX, pharmINDEX

Date Berne, le 25 juillet 2013

- Sujet
- 1. Adaptations au 1^{er} novembre 2013**
 - 1.1. Nouveaux types de données de base
 - 1.2. CDS: nouveaux types de posologies
 - 1.3. Désignations et limitations MiGeL
 - 1.4. Commerciabilité et conformité commerciale d'articles non pharma
 - 2. Informations**
 - 2.1. Simplification du label de qualité: [QAP?] devient [!]
 - 2.2. Données d'images pour emballages et contenus
 - 2.3. Requêtes via services web: get / view / check
 - 2.4. Quelles sont les conséquences de la suppression du pharmacode dans la liste des spécialités à partir de 2014?
 - 2.5. Prix LS: utiliser la source e-mediat
 - 3. e-mediatACADEMY**
 - 4. Annonces**
 - 4.1. Arrêt de la production de galdat 3.0 fin 2013
 - 4.2. ADR: dispositions légales
 - 4.3. Fiche de données de sécurité
 - 5. Calendrier**

Mesdames, Messieurs,

Les nouveaux développements et exigences du marché de la santé nécessitent que nous adaptions en permanence nos produits INDEX. Nos dates de release sont le 1^{er} mai et le 1^{er} novembre (exceptions en cas de modifications légales). Les modifications de schéma s'appliquent toujours à tous les produits INDEX, car ceux-ci utilisent tous le même schéma. Selon l'INDEX, certains éléments du schéma sont toutefois vides.

Ces modifications ne seront pas introduites dans galdat.

Date Berne, le 25 juillet 2013

Page 2

1. Adaptations au 1^{er} novembre 2013

Le release 2013-11 des services web INDEX sera disponible à partir d'octobre 2013 sur <https://index.ws.e-mediat.net/index/2013-11/download.aspx>

En octobre, seules des données de test seront disponibles sur cette URL; à partir du 1^{er} novembre 2013, l'URL fournira des données de production. En outre, à cette date, l'URL centrale <https://index.ws.e-mediat.net/index/current/download.aspx> passera également à la nouvelle version.

Les deux versions précédentes (2013-05 et 2012-11) restent disponibles sans modification.

En revanche, la version 2012-05 sera supprimée le 31 décembre 2013! Veuillez modifier les paramètres de votre logiciel pour passer à l'une des nouvelles URL d'ici à cette date au plus tard. Conformément à notre concept de gestion des versions (voir lettre de release de janvier 2012), trois versions des services web sont toujours disponibles; c'est pourquoi la plus ancienne version sera retirée deux mois après la mise en service de la nouvelle version. Nous recommandons d'utiliser l'URL centrale qui est indépendante de la version – nos releases sont normalement rétrocompatibles.

Le passage à la dernière version est indépendant de notre date de release et peut avoir lieu à n'importe quelle date après le release. Lors du passage à la dernière version, il est recommandé d'effectuer initialement un téléchargement complet afin d'assurer la cohérence des données. Il est ensuite possible de repasser à l'intervalle de téléchargement spécifique au client.

La documentation et les annonces du statut actuel se trouvent sur www.e-mediat.ch/index.

1.1. Nouveaux types de données de base

Le nouveau CODE suivant est introduit dans le schéma CODE:

Schéma / node	Élément existant	Description
CODE/CD	CDTYP	33 = ART_ARTDAN_GHSIOD (Indication of Danger selon GHS, valeurs possibles: GHS01-GHS09, p. ex. «GHS03»)



GHS01 GHS02 GHS03 GHS04 GHS05 GHS06 GHS07 GHS08 GHS09

Ce code complète les données disponibles depuis la version 2011-05 pour l'indication des dangers selon GHS.

Date Berne, le 25 juillet 2013

Page 3

1.2. CDS: nouveaux types de posologies

Les posologies du CDS déjà existantes, «dose unitaire maximale» (SD) et «dose journalière maximale» (DD), seront complétées par les types de posologies suivants:

- «dose unitaire maximale (initiale)» (ISD)
- «dose journalière maximale (initiale)» (IDD)
- «dose unitaire maximale par kg de poids corporel» (SDK)
- «dose journalière maximale par kg de poids corporel» (DDK)
- «dose unitaire maximale par m² de surface corporelle» (SDM)
- «dose journalière maximale par m² de surface corporelle» (DDM)

Vous trouverez ces données «types de posologies» dans l'élément «CDS/CDSPRD/PRDDSM/DSMDOS/DSMTYP» dans le schéma «CDS».

1.3. Désignations et limitations MiGeL

Jusqu'ici, la désignation des positions MiGeL dans le schéma CODES a été délivrée avec le CodeType 13. D'éventuelles interprétations et limitations des positions MiGeL sont ajoutées dans le texte sur certaines positions, ce qui a sans cesse pour conséquence que des descriptions, interprétations et limitations sont coupées.

Pour éviter cette perte d'informations, les indications MiGeL sont délivrées dans le schéma CODES avec deux nouveaux CodeTypes et dans les schémas existants LIMITATION et ARTICLE/ART/ARTLIM.

Schéma / node	Elément existant	Description
CODE/CD	CDTYP	34 = description MiGeL
CODE/CD	CDTYP	35 = interprétation MiGeL
LIMITATION/LIM	LIMTYP	MIG = limitation MiGeL
ARTICLE/ART/ARTLIM	LIMCD	Code sur la limitation MiGeL dans le schéma LIMITATION

L'indication de limitation d'un article et, le cas échéant, l'indication de la quantité, continuent d'être délivrées comme actuellement dans le schéma ARTICLE/ART, dans les éléments INSLIM et LIMPTS.

L'ancien CodeType13 est maintenu en parallèle pour les cycles de release normaux et ne sera supprimé qu'avec la fin de vie («end-of-life») du release 2013-05.

1.4. Commerciabilité et conformité commerciale d'articles non pharma

Un article est considéré comme commercialisable s'il présente un état conforme aux règles commerciales et s'il est homologable selon le droit suisse (lois, normes, directives en vigueur) et si l'entreprise dispose des autorisations nécessaires pour l'article référencé.

A l'avenir, les articles enregistrés dans les produits INDEX seront signalés dans le cas où ils ne pourront pas être commercialisés ou seulement de manière limitée (enregistrement cantonal).

Date Berne, le 25 juillet 2013

Page 4

Schéma / node	Nouvel élément	Description
ARTICLE/ART/TRADEABLE	TRADEABLE (optionnel)	<p>Eventuelles restrictions quant à la commerciabilité:</p> <ul style="list-style-type: none"> • NO (non commercialisable) • LTD (commercialisable de manière limitée) <p>Dans le cas normal où un article est commercialisable, l'élément n'est PAS présent et aucune information n'est présente.</p>

2. Informations

2.1. Simplification du label de qualité: [QAP?] devient [!]

Pour des raisons ayant trait à la sécurité des patients et des questions de responsabilité, depuis le 1^{er} mai 2013, Documed et e-mediat signalent certains textes au moyen de la mention [QAP?]. Cette mention signifie que le contrôle qualité et/ou l'intégration des mutations dans les bases de données d'e-mediat et de Documed n'ont pas encore été effectués par nos rédactions spécialisées. Aussitôt les contrôles achevés et les éventuelles erreurs corrigées, la mention [QAP?] est retirée. En présence d'une modification de texte ayant trait à la sécurité en lien avec une HPC, celle-ci est immédiatement prise en compte.

Suite à l'introduction de la mention [QAP?] le 1^{er} mai 2013, des utilisateurs ont indiqué qu'une caractérisation était pertinente, mais que le « ? » conduit à des malentendus. Après discussion avec Swissmedic et les fournisseurs de logiciels concernés, nous avons décidé de remplacer [QAP?] par [!] à la fin de la désignation. La mention [!] indique que les processus de contrôle qualité et l'actualisation de notre banque de données pour ce produit ne sont pas encore achevés. Aussitôt les contrôles terminés et la banque de données actualisée, la mention [!] est supprimée.

La mention [!] sera ajoutée à partir du 15 août 2013 dans les produits INDEX, sur www.pharmavista.net et www.compendium.ch.

2.2. Données d'images pour emballages et contenus

En complément aux produits INDEX, e-mediat construit une collection de photos illustrant les produits (emballages, blister, composants). L'accès à ces photos est possible en ce moment gratuitement pour tous les utilisateurs d'INDEX.

Il est possible via PRODUCT/PRD/ CPT/IMG2 ou ARTICLE/ART/IMG2 de savoir si des images actuels sont disponibles pour un produit/article. Si oui, celles-ci peuvent être affichées sur un Webviewer; le Pharmacode sert de paramètre de recherche:

http://pictures.documed.ch/wa_getphoto/wv_getPhoto.aspx?lang=fr&query=pharmacode=1309053

Les images existantes de type ARTICLE/ART/IMG1 ne sont plus actualisées et vont être remplacées à moyen terme.

Date Berne, le 25 juillet 2013

Page 5

2.3. Requêtes via services web: get / view / check

En complément au téléchargement des données INDEX, divers services et viewer web pour les requêtes individuelles sont à la disposition de nos clients. Ces services seront remaniés, harmonisés et encore étendus ces prochains mois.

Si vous utilisez déjà ces services dans vos applications spécialisées, nous vous prions d'appeler notre hotline (hotline@e-mediat.net). Nous pourrions ainsi vous informer aussitôt que ces nouveautés seront disponibles.

Cela s'applique aux produits `ws_compendiumData`, `ws_articleViewer`, `ws_checkInteraction`, etc.

2.4. Quelles sont les conséquences de la suppression du pharmacode dans la liste des spécialités à partir de 2014?

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a annoncé qu'il utilisera le GTIN (Global Trade Item Number) de la fondation refdata au lieu du pharmacode d'e-mediat comme (unique) code de référence dans la liste des spécialités (LS) à partir du 1er janvier 2014 ([Bulletin OFSP 03/13, page 23](#), [Bulletin OFSP 15/13, page 239](#)). En janvier 2013, l'OFSP avait déjà annoncé son intention de renoncer au pharmacode dès février 2013.

Jusqu'à présent, la circulation des données a parfaitement fonctionné sur le marché suisse de la santé et cela continuera après la décision de l'OFSP. e-mediat garantit à ses partenaires qu'elle continuera de fournir bien après 2013 les données avec pharmacode nécessaires à la logistique, la facturation et la médication.

e-mediat soutient expressément le développement en faveur de l'utilisation du GTIN. Depuis des années déjà, l'entreprise publie ce code – si disponible – en parallèle au pharmacode dans ses bases de données. En 2011, une initiative commune est née avec la fondation Refdata et GS1 Suisse. La mise en œuvre planifiée de la codification de la dose unitaire (bedside scanning), y compris numéro de lot et date de péremption (traçabilité), ne peut être réalisée efficacement qu'avec le GTIN. Il en va de même pour l'(auto-)référencement généralisé d'un grand nombre de dispositifs médicaux. La haute qualité du contenu des données et l'efficacité de l'équipe rédactionnelle d'e-mediat sont les fondements de l'utilisation pratiquement généralisée des données de base INDEX. Le fait que des services rédactionnels uniques en leur genre, comme le chaînage des relations de type «grand frère» ou le code utilisé pour les médicaments de substitution (originaux/génériques), soient liés au pharmacode ou au GTIN, n'a en fin de compte aucune importance.

Sur le plan économique, il faut toutefois relever que plus de 140 fournisseurs logiciels travaillent actuellement pour les grossistes, les caisses maladie, les pharmacies et les hôpitaux, et définissent à cet effet leurs interfaces via le pharmacode. e-mediat veille à ce que ces entreprises puissent continuer à servir leurs clients et qu'elles puissent décider librement du moment où elles modifieront leurs systèmes

2.5. Prix LS: utiliser la source e-mediat

En principe, il est recommandé, pour les produits LS, d'utiliser directement le prix LS figurant dans les données uniformément valables (schéma ARTICLE dans INDEX, tableau ACPRIREALG dans GALDAT) comme prix public.

Date Berne, le 25 juillet 2013

Page 6

3. e-mediatACADEMY

Produits INDEX – désorientés?

Les données de base mises à disposition par e-mediat doivent aussi bénéficier d'une implémentation scientifiquement correcte dans les applications. A cette fin, e-mediat propose notamment des cours de formation et de perfectionnement spécifiques sur l'utilisation des données INDEX.

Profitez de notre réseau de formateurs pour utilisateurs des divers produits INDEX.

Prochain **cours de base: jeudi 28 août 2013 (D)**

- Bloc A: connaissances pharmaceutiques de base
- Bloc B: architecture des données

Date	Cours	Heure	Participants	Coûts/personne	Date limite d'inscription
28.08.2013	Bloc A	9h30 - 12h30	6 min./14 max.	CHF 550.-	14.08.2013
	Bloc B	13h30 - 16h30	6 min./14 max.	CHF 550.-	
	Blocs A + B	09.30 - 12.30 13.30 - 16.30	6 min./14 max.	CHF 950.-	

Autre date:

Mercredi 26 septembre 2013 (date limite d'inscription: 12 septembre 2013)

Vous trouverez le calendrier des cours ainsi que le formulaire d'inscription sur <http://www.e-mediat.ch/fr/formations/academy/index.php>

4. Annonces

4.1. Arrêt de la production de galdat 3.0 fin 2013

Comme annoncé depuis plusieurs années, la production de galdat 3.0 sera définitivement arrêtée à la fin de l'année 2013. Pour des raisons techniques, la structure des données est dépassée et ne peut plus être élargie dans la mesure souhaitée depuis quelques années.

La dernière mise à jour des bases de données de galdat devrait avoir lieu le 30 décembre 2013, conformément au plan de production.

Galdat sera remplacé par les produits INDEX proposés depuis 2007:

Date Berne, le 25 juillet 2013

Page 7

- careINDEX pour les homes médicalisés
- drogINDEX pour les drogueries
- firmINDEX pour l'industrie
- hospINDEX pour les hôpitaux
- insureINDEX pour les assureurs maladie et accidents
- logINDEX pour les grossistes
- medINDEX pour les cabinets médicaux
- pharmINDEX pour les pharmacies

Vous trouverez des informations complémentaires sur www.e-mediat.ch/index. Pour toute question et demande concernant la fin de vie (EOL ou end-of-life) de galdat, veuillez vous adresser à M. Thomas Wälti, responsable Développement.

4.2. ADR: dispositions légales

L'*Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route (ADR)* contient des prescriptions particulières pour le trafic routier en matière d'emballage, de sécurité du chargement et de désignation de [marchandises dangereuses](#), pour autant que le transport soit effectué sur le territoire d'au moins deux états contractants.

L'assortiment typique pour les pharmacies, les drogueries, les homes médicalisés et les hôpitaux comprend de nombreux articles (également cosmétiques) considérés comme des marchandises dangereuses lors du transport, au sens de l'ADR. Vous recevrez les indications relatives à la spécification et à l'implémentation dans les produits INDEX correspondants dans le prochain courrier de release.

4.3. Fiche de données de sécurité

La fiche de données de sécurité permet aux personnes qui, professionnellement ou commercialement, travaillent avec de telles substances ou préparations, de prendre les mesures nécessaires à la protection de la santé, à la sécurité au travail et à la protection de l'environnement.

Cela signifie que la fiche de données de sécurité doit informer des dangers d'une substance ou d'une préparation et fournir des indications sur la sécurité de son entreposage, de sa manipulation et de son élimination.

En outre, les scénarios d'exposition indiqués dans la fiche de données de sécurité doivent permettre de prendre les mesures de réduction des risques pour une protection efficace de la santé et de l'environnement.

Le prochain courrier de release vous apprendra comment les fiches de données de sécurité seront mises à disposition.

Date Berne, le 25 juillet 2013

Page 8

5. Calendrier

Date	Description	Etat
01.10.2012	V2013-11 disponible	Avec données de l'environnement d'intégration
01.11.2013	V2013-11 productive	A partir de 13h00 données de production En même temps, https://index.ws.e-mediat.net/index/current/download.aspx passe de V2013-05 à V2013-11.
31.12.2013	<i>Arrêt de la production de GALDAT.</i>	<i>Remplacement par les produits INDEX</i>

Nous nous tenons à votre disposition pour toute information complémentaire ou question (tél. 058 851 26 26, e-mail: hotline@e-mediat.net).

Meilleures salutations
e-mediat SA



Regula Hayoz
Directrice marketing et vente service interne



Sandra Kohler
Coordination produits INDEX et galdat